



Elections FAIRE LA DIFFÉRENCE POUR LES ENFANTS 2012 A L'ÉCHELLE LOCALE

« Si les jeunes ont un problème, c'est toute la société qui en a »ⁱ

Les élections approchent à grand pas... UNICEF Belgique profite de l'occasion pour encourager tous les candidats, têtes et pousseurs de listes et futurs mandataires à mettre en œuvre une politique énergique, cohérente et inclusive centrée sur les enfants. Il faudra, pour cela, faire preuve de beaucoup de courage et de volonté politiques, mais une chose est sûre : une politique centrée sur les enfants est sans aucun doute l'investissement le plus sensé qui soit, d'un point de vue politique et économique.

UNICEF Belgique appelle à ce que dans les villes et communes, la politique s'appuie sur le principe d'« **équité** » pour les enfants. Ce fondement découle de la Convention des droits de l'enfant, que nous considérons comme un véritable levier, un but et un moyen.

Miser sur l'équité et sur les enfants ?

Investir dans les enfants n'est pas seulement juste d'un point de vue éthique et juridique. Ce l'est aussi d'un point de vue social, économique et donc stratégique. De nombreuses études démontrent **qu'aucun investissement n'est plus rentable que d'investir dans les enfants**. Miser sur les enfants, et en particulier les plus vulnérables, conduit à des avantages économiques tangibles et une réduction sensible des charges sociales. Ne pas le faire est, en plus du non-respect des droits de l'homme et de l'enfant, une des erreurs les plus coûteuses qu'une société puisse commettre, surtout en période de crise et de moyens limités.

Rôle du local

On ne soulignera jamais assez la responsabilité des villes et des communes. Elles sont investies d'une mission sociétale importante sur le plan des droits de l'enfant. Au vu de leurs compétences, elles peuvent non seulement mettre en œuvre elles-mêmes les droits des enfants dans leurs politiques, mais elles peuvent aussi inciter et soutenir les autres à adopter une approche centrée sur les droits de l'enfant.

Les villes et les communes sont proches des gens. De nombreux acteurs et leviers capables de faire la différence en faveur des enfants vulnérables se trouvent au niveau local.

UNICEF Belgique lance un appel en 6 points

1. Faites des enfants et des droits de l'enfant une priorité

Aucune politique n'est neutre pour les enfants. Pour une politique efficace et cohérente centrée sur les enfants, il est essentiel de placer l'enfant (au sein de sa famille) au cœur de toute considération stratégique et budgétaire.

- L'UNICEF appelle les autorités locales à défendre un intérêt transversal pour les enfants, à travers tous les thèmes, domaines et répartitions de compétences politiques, et donc de ne pas limiter cette attention aux domaines naturellement liés à l'enfance.



2. Protégez les enfants contre les effets dévastateurs de la pauvreté

La pauvreté des enfants augmente de manière effrayante ces dernières années. La pauvreté rajeunit de plus en plus et est aussi très 'colorée'. En Belgique, le risque de pauvreté auquel sont confrontées les personnes issues de minorités ethniques et culturelles est extrêmement important et atteint même 50% pour certains groupes. En ce qui concerne les enfants, les chiffres sont encore plus élevés: plus de la moitié des enfants nés dans une famille défavorisée sont issus de l'immigration.

Ces réalités doivent nous pousser à agir. En effet, la pauvreté et l'exclusion sociale qui y est liée n'influencent pas seulement le développement des enfants sur le plan de la santé, de l'enseignement, de la famille et des loisirs. Elles minent aussi ses perspectives d'avenir et ses chances dans la vie.

Atteindre les enfants et familles vulnérables est donc nécessaire pour lutter contre la pauvreté infantile, mais aussi pour le développement et la viabilité futurs de nos villes et communes. La pauvreté est l'affaire de tous et il est de notre intérêt à tous de la combattre.

- L'UNICEF appelle les autorités communales à assumer activement une tâche de coordination à tous les niveaux et dans tous les domaines de compétence, basée sur les droits de l'enfant, pour la prévention de et la lutte contre la pauvreté infantile.
- L'UNICEF encourage à impliquer les enfants et leurs familles en tant que partenaires à part entière dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des plans locaux (de lutte contre la pauvreté).

3. Garantissez un enseignement de qualité pour tous les enfants

Le levier social que notre enseignement devrait constituer pour les enfants est en panne. Nos mauvais résultats en ce qui concerne le décrochage scolaire des élèves peu qualifiés, le bien-être à l'école, le nombre de renvois, de relégations et de redoublements, la surreprésentation des enfants et jeunes défavorisés dans les enseignements de types professionnel ou spécialisé... ce ne sont que la traduction chiffrée du parcours d'obstacles que l'enseignement représente pour bon nombre d'enfants et de jeunes. De nombreux talents sont ainsi gaspillés.



Cependant, le tableau n'est pas tout noir : lorsqu'il garantit à tous les enfants une formation optimale, l'enseignement permet de résoudre toute une série de problèmes de société : l'enseignement de qualité pour tous accélère la croissance économique, réduit la pauvreté, renforce la cohésion sociale, améliore la santé, limite la criminalité, consolide la démocratie, etc.

L'enseignement doit donc être équitable et inclusif. Outre l'impératif *droits de l'homme-iste*, à chacun de pouvoir développer ses talents et participer pleinement à la société, il reste encore que tous ces talents gâchés ont un coût, tant social que financier.

- L'UNICEF appelle ici aussi à assumer activement une tâche de coordination et à actionner pleinement les leviers locaux permettant d'offrir un enseignement de qualité pour tous.
- L'UNICEF rappelle toute l'importance des premières années de la vie : la petite enfance, l'enseignement de base, et leur qualité respective doivent former des priorités à l'échelon local, en particulier pour les groupes vulnérables.

4. Utilisez la participation authentique des (de tous les) enfants comme but et moyen



Le droit des enfants d'être entendu a beau gagner du terrain, le chemin menant à une large application de ce principe dans les écoles, les communes, les instances administratives et politiques, ainsi que par les professionnels travaillant avec et pour les enfants, reste long. Les groupes vulnérables en particulier ne sont pas assez entendus dans le cadre des initiatives de participation. Pourtant, la participation des enfants et des jeunes constitue un instrument efficace pour donner une place à leurs expériences et prendre des décisions stratégiques meilleures car répondant à leurs besoins réels. La participation n'est donc pas un cadeau ou un luxe. C'est une nécessité. Et un droit.

- L'UNICEF plaide pour que les villes et communes définissent les orientations nécessaires à la reconnaissance et à l'application concrète du droit des enfants à participer aux décisions qui les concernent et que leurs opinions soient prises en considération.
- Les villes et les communes doivent aussi offrir aux groupes vulnérables des possibilités spécifiques de participation.
- Quiconque travaille avec et pour les enfants doit se rendre compte de la nécessité d'écouter les enfants et tenir compte de leur vision.

5. Considérez les enfants migrants avant tout comme des enfants

Les enfants migrants sont avant tout des enfants. Leurs droits (enseignement, soins de santé, etc.) doivent donc être tout autant préservés et garantis.



- UNICEF Belgique plaide pour que les autorités locales veillent aussi aux enfants migrants en Belgique – qu'ils soient demandeurs d'asile ou en séjour irrégulier– et leur permettent d'accéder à l'ensemble des services et soins (enseignement, soins de santé, mais aussi vie familiale, participation, etc.).
- UNICEF Belgique encourage à ce qu'on s'attarde au lien complexe entre la migration, l'intégration et la pauvreté.
- UNICEF Belgique plaide pour une interdiction légale de la détention des enfants dans des centres fermés pour étrangers et appelle tous les décideurs politiques à mettre en œuvre une solution durable pour les enfants vivant dans la rue.

6. Intégrez les droits des enfants dans le cadre de la coopération au développement

Six des huit objectifs du Millénaire concernent directement les enfants. Dans les pays pauvres, plus de la moitié de la population est constituée d'enfants. Investir dans les enfants est donc le meilleur moyen pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Pourtant, ceci ne se traduit pas (assez) dans l'attention et le soutien accordés aux droits de l'enfant dans le cadre de la coopération au développement.

- L'UNICEF encourage les autorités locales à accorder plus d'attention aux droits de l'enfant dans le cadre de la coopération au développement.



ⁱ Lode Walgrave, dans Knack, 25.07.2012. Lode Walgrave est professeur émérite de criminologie à la K.U. Leuven. Il est également une référence nationale et internationale en matière de criminologie de la jeunesse, de prévention de la criminalité, de vulnérabilité sociale, d'urbanisation, de criminalité (de rue) et de justice réparatrice.

UNICEF

Rien n'est plus satisfaisant que de donner aux enfants ce qui leur revient de droit. L'UNICEF aide les enfants du monde entier à combattre la pauvreté, la maladie, la violence et la discrimination. Grâce à l'UNICEF, des millions d'enfants sont scolarisés. Ils sont aussi très nombreux à être vaccinés contre les maladies mortelles comme la rougeole et à recevoir une alimentation saine. L'UNICEF travaille dur pour combattre le VIH/ sida et aide les enfants qui en sont victimes. En cas de catastrophe ou de guerre, il est aussi présent sur place et veille à ce que les enfants et leurs familles puissent survivre. Enfin, l'UNICEF protège les enfants contre la violence, les abus et l'exploitation.

L'UNICEF est actif dans 190 pays. Dans les pays riches, des comités nationaux comme UNICEF Belgique demandent de l'argent et du soutien pour pouvoir réaliser des programmes dans les pays en voie de développement. L'UNICEF a aussi pour mandat de faire du plaidoyer : nous incitons les gouvernements du monde entier à mettre sur pied des structures qui garantissent et renforcent les droits de l'enfant. L'organisation conclut à cet effet des partenariats solides avec les autorités et acteurs concernés.

L'UNICEF met son savoir et son expertise à la disposition des dirigeants politiques. Il contribue ainsi au développement, au suivi et à l'évaluation d'un meilleur processus décisionnel et d'un cadre légal où l'enfant occupe une place centrale.

L'UNICEF est entièrement financé par des contributions volontaires d'individus, de sociétés et de gouvernements.

UNICEF Belgique en chiffres

- Plus de 500 volontaires répartis en 26 groupes locaux relayent et soutiennent les actions d'UNICEF Belgique dans leur région.
- 35 professionnels travaillent au siège principal.
- 120.000 donateurs ont soutenu le travail d'UNICEF Belgique l'an dernier, parmi lesquels plus de 53.000 parrains & marraines.
- En 2011, UNICEF Belgique a transféré plus de 20 millions d'euros au terrain.
- 83% de nos dépenses sont consacrés au financement de l'aide d'urgence, de programmes de développement et de plaidoyer en Belgique et dans le monde.
- Notre page Facebook compte plus de 8.500 fans, nous avons 4.700 followers sur twitter et plus de 265.000 visites sur notre site rien qu'en 2011

Contactez-nous

UNICEF Belgique
Gaëlle Buysschaert, Child Rights Officer
Boulevard de l'Impératrice, 66 – 1000 Bruxelles
02/230.59.70
www.unicef.be

unissons-nous
pour les enfants

